ISRAËL AFFIRME L'AVOIR REÇUE

Polémique autour d'une missive de Morsi

La polémique s'installe. Le président égyptien a-t-il ou pas adressé une missive au président israélien ? Non, à en croire la présidence égyptienne alors que côté israélien, on affirme qu'une lettre plutôt conciliante a bel et bien été envoyée.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - La lettre rendue publique par les médias israéliens a fait l'effet d'une bombe en Égypte. Morsi a-t-il réellement pris attache avec son homologue israélien ? Le porte-parole du président égyptien affirmait hier que la lettre en question était un faux.

«La lettre présentée par les médias comme ayant été envoyée par le président Morsi à Israël est un faux. Le président Morsi n'a rien envoyé à Israël», indiquait-il.

Pourtant dès mardi, les services de la présidence israélienne faisaient état de l'envoi d'une missive. Un responsable du cabinet de Shimon Peres a assuré de son côté que la lettre avait bien été envoyée par le président égyptien et qu'elle avait été reçue par l'ambassadeur égyptien et remise au cabinet de Peres.

Que dit Morsi dans cette lettre qui embarrasse tant les Egyptiens ? «Je me réjouis à l'idée de déployer nos meilleurs efforts pour remettre le processus de paix au Proche-Orient sur les bons rails afin de parvenir à la sécurité et à la stabilité pour l'ensemble des peuples de la région, y compris le peuple israélien», aurait écrit le président égyptien.

Un responsable israélien a précisé, sous le sceau de l'anonymat, que la lettre du président égyptien constituait «un message très général écrit dans un esprit positif, mais ne comportant aucune direction nouvelle». Ce n'est visiblement pas les termes de la lettre qui irritent la classe politique mais le fait même de prendre attache avec Israël. Issu des Frères musulmans, le président égyptien, visiblement rattrapé par la réalpolitique, est en mauvaise posture. Il est pris entre une position purement idéologique du courant dont il se revendique et les impératifs liés à la fonction qu'il occupe. Son accession à la tête du pays avait alimenté beaucoup de craintes côté israélien.

La classe politique redoutait que le traité de paix historique signé en 1979 entre l'Etat hébreu et l'Égypte ne fasse, à terme, les frais du succès des Frères musulmans. Visiblement pas étonné de la réaction égyptienne, un responsable israélien, qui a souhaité rester anonyme, a expliqué que le démenti égyptien était attendu en raison de la sensibilité du sujet et de la publicité faite autour de la lettre dans les médias israéliens et égyptiens. Au lendemain de sa victoire électorale, Mohamed Morsi avait reçu deux lettres de félicitations signées de Shimon Peres et du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

N. I.

EXPLOSION D'UNE BOMBE AU QG DES RENSEIGNEMENTS MILITAIRES DE BENGHAZI

La Libye brûle !

Trois semaines après les premières élections démocratiques en Libye depuis 42 ans, le pays replonge, une fois de trop, dans la terreur, avec cette fois-ci, une bombe qui a ciblé, hier matin, le quartier général des renseignements militaires de Benghazi.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Les élections législatives qu'a organisées la Libye le 7 juillet 2012, et dont la communauté internationale s'est félicitée du bon déroulement, voyant en cette échéance une porte de sortie de la crise, n'ont finalement été qu'un leurre. La violence augmente et n'est pas seulement présente aux frontières où des groupes de rebelles sévissent et des tribus s'affrontent.

C'est le bâtiment de l'intelligence militaire de Benghazi qui a été, cette fois-ci, pris pour cible. C'est une attaque à la bombe contre l'institution la plus sécurisée du pays et dans la deuxième plus grande ville de Libye. L'explosion, qui s'est produite tôt dans la matinée, n'a pas fait de victimes, mais a sérieusement endommagé la façade de la structure et les habitations alentours, selon le lieutenant-colonel Khalid Haydar, responsable de la sécurité de la ville, cité par l'APS. Selon lui, l'identité des assaillants n'est toujours pas connue. Depuis le 20 juillet dernier, soit à la veille du début du mois de Ramadan, des installations et des dispositifs de sécurité sont quotidiennement pris pour cible par des groupes armés. Selon Khalid Hydar, «plusieurs attaques ciblaient des officiels de l'ancien régime d'El-Gueddafi», a rapporté l'APS. La situation sécuritaire en Libye s'aggrave chaque jour un peu plus, avec toutes formes de violence. Pas plus tard que ce lundi, une bombe a été désamorcée dans un hôtel de luxe de Benghazi.

Dans la nuit de mardi à mercredi, sept travailleurs humanitaires iraniens ont été enlevés à Benghazi, selon un responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), cité par l'APS. Ils étaient sur le chemin du retour vers leur hôtel lorsqu'ils ont été kidnappés de leur véhicule par un groupe d'inconnus.

«L'organisation humanitaire a exhorté les ravisseurs à libérer les travailleurs humanitaires, soulignant qu'ils étaient des invités officiels, venus aider la ville libyenne dans ses efforts de secours après la chute du régime de Mâammar El-Gueddafi», a rapporté l'APS.

M. M.

Publicité

RENAULT TRUCKS

CONDOLÉANCES

Le directeur général et l'ensemble du personnel de Renault Trucks Algérie, profondément touchés par le décès du père de leur représentant à Béjaïa, M. Bennaï Nouredinne, présentent à ce dernier ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Arabesque

PENSÉE

Ce vendredi 3 août, cela fera une année depuis que notre très chère

Nadia TAMINE

s'en est allée rejoindre son Créateur.

Irremplaçable elle a été tout au long de sa vie, il s'est avéré encore plus depuis qu'elle n'est plus parmi nous.

A sa mémoire, sa famille et ses proches demandent à tous ceux qui ont le bonheur de la connaître d'avoir une pieuse pensée.

Repose en paix.

R117 813

PENSÉE

Triste et douloureux fut ce jour du 2 août 2011, date où nous a quittés à jamais notre cher époux, père, frère et beau-fils

Farid Kamel
à l'âge de 46 ans.

En cet amer anniversaire, son épouse, ses filles Assia, Ines et Chimène, ses frères et ses beau-parents de Tigzirt et de France, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

R117838 B/13

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DAÏRA D'AZAZGA
COMMUNE DE FREHA

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91.254 du 27.07.1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90.25 du 18.11.1990, portant orientation foncière,

M. Aït Moussa Arezki ben Hacene a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «THAKOUIRT NERROUDJI», situé au village EL KAHRA, commune de FREHA, wilaya de TIZI OUZOU, d'une superficie de 1387.00m².

Limité dans son ensemble par :

Au Nord : un terrain communal occupé par MESSAOUDI Achour

Au Sud : par une piste du village la séparant d'un terrain communal occupé par GUERCHOUH Mohand

A l'Ouest : par une piste du village la séparant d'un terrain communal occupé par AÏT MOUSSA Rachid

Au Sud : un terrain communal occupé par MESSAOUDI Achour et AÏT BACHIR Arezki.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le Président de l'Assemblée Populaire Communale de FREHA par écrit, dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de la parution de cet avis dans un quotidien national.

Fréha le 30/07/2012

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale.

R117839/B13

Etude Me Oualid Mohammed
Notaire
6, rue MEHOR-Driss
MASCARA

S.A.R.L. : SIDI-MOUFFOK. IMPORT-EXPORT
Capital social : 150.000,00 DA
Siège social : MASCARA, zone Industrielle, route de Khessiba.

Modification des statuts
Augmentation de capital

Aux termes d'un acte reçu en l'étude en date du 1er août 2012, enregistré, les associés de la société sus-dénommée ont décidé de la modification des statuts, comme suit :

- Augmentation du capital social de ladite Société d'un montant de : 3.000.000.00 DA.

Par apport en numéraire pour le porter à la somme de : 3.150.000,00 DA et la création de 3.000 parts sociales nouvelles, de 1.000,00 DA. Chacune attribuée aux associés selon l'apport de chacun.

Aux termes dudit acte, les articles 6, 7 des statuts de ladite société ont été modifiés.

R4038/B7

REMERCIEMENTS

La famille Nacib, proches et alliés, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées suite au décès de leur chère et regrettée mère, tiennent vivement à les remercier.

PENSÉE

Triste et douloureux fut pour nous le jour du 03/08/2011 où nous a quittés à jamais notre cher et regretté frère

DJENNAOUI Mahmoud

âgé de 39 ans et ses enfants Hichem 9 et Manel 4 ans.

Une immense peine habite nos cœurs depuis ta disparition cher père. Ta voix résonne toujours et ton ombre demeure présente en nous. Tu as laissé un grand vide que nul ne peut combler. Nous garderons de toi le souvenir de ta bonté, ta générosité, ton sourire, ton affection et ta gentillesse, si précieux. Ton père, ta mère, tes frères et tes sœurs qui t'aiment pour toujours.

Toute la famille et tes collègues «Douane» et tous ceux qui l'ont connu sont priés d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Que Dieu Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

R130376